



Violation Sepulture et cadavre exhumation

Par **Denjean christiane**, le **06/06/2017** à **21:39**

Lors des obsèques de mon cousin germain, j'ai constaté que celui ci allait être inhumé dans le caveau de notre oncle et tante .

Son épouse ainsi que ces deux enfants majeurs ont fait une attestation sur l'honneur en indiquant qu'ils étaient les seuls heritiers et qu'ils souhaitent que leur mari et père soit inhumé dans le caveau. Le maire de la commune les a autorisé à :

Exhumer mon oncle et ma tante décédés depuis 30 ans

A inhumer mon cousin

A exhumer deux défunts parents éloignés de mon cousins afin de les déposer avec lui dans le caveau de mon oncle et tante.

J'ai apporté la preuve de leur mensonge, les heritiers à l'époque étaient ma mère et un de mes oncle désignés par testament olographe par ma tante. J'ai fourni l'acte de notoriété stipulant les noms et prénoms des deux heritiers .

J'ai déposé plainte auprès du procureur de la république du TGI, et je viens de recevoir un courrier notifiant un classement sans suite, j'ai la possibilité de poursuivre auprès du tribunal d'instance.

C'est un acte choquant, un manque de respect et acte frauduleux . Et surtout une fausse déclaration sur l'honneur en vue d'obtenir une autorisation du Maire de la commune.pour inhumer 1 personne et exhumer 3 defunts

Que risque l'épouse du cousin et ses deux enfants. En ce qui me concerne je souhaiterais que ces 3 defunts (mon cousin et les deux autres dépouilles soient retirées du caveau pour reposer ailleurs) je précise que les deux dépouilles exhumées et déposées dans le caveau de mon oncle et tante n'ont AUCUN lien DE PARENTE elles sont étrangères avec mon oncle et tante .

QU'EN PENSER VOUS ? Avec mes remerciements pour vos conseils.

la gendarmerie à fait son enquête c'est comme cela que j'ai eu connaissance de l'identité des deux defunts déposés en même temps que mon cousin dans le caveau. J'ai également déposé mon audition et celle ci a été envoyée au parquet .